Le CESE a rendu son avis sur la bioéconomie durable

VIE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIÉE LE 24/03/2017

Saisine liée : VERS UNE BIOÉCONOMIE DURABLE

Avis présenté par M. Jean-David Abel et M. Marc Blanc au nom de la section de l'environnement.

Avis présenté par M. Jean-David Abel et M. Marc Blanc au nom de la section de l'environnement présidée par Mme Anne-Marie Ducroux.

La bioéconomie est en plein essor. Dénomination nouvelle de l'économie fondée sur les ressources naturelles, agricoles et forestières qui composent la biomasse, elle représente un changement majeur pour les filières économiques. Elle est en effet appelée à remplacer en partie l'utilisation de ressources fossiles par celle de ressources renouvelables.

Cependant, la bioéconomie impacte nécessairement les écosystèmes et la biodiversité. Elle peut générer des risques de surexploitation des ressources naturelles, d'atteintes à la sécurité alimentaire ou à l'environnement. La question de sa durabilité se trouve donc posée.

Le CESE rappelle que pour relever les défis environnementaux et sociétaux sans remettre en cause ni la qualité de vie des populations ni les capacités de développement des générations futures, il faut adopter de nouveaux modes de production et de consommation. C'est dans cet objectif qu'il présente ses propositions pour une bioéconomie durable.

L'avis est adopté. Résultat du vote : 163 votes pour, 0 contre, 9 abstentions.

Jean-David Abel est vice-président de France Nature Environnement et membre au titre de la protection de la nature et de l'environnement.

Marc Blanc est administrateur salarié chez Total et membre au titre de la vie économique et dialogue social Il siège au CESE à la section de l'environnement où il représente le groupe de la CFDT.

© - copyright CESE - Mai 2024